

Pusey info



Juin 2023

N°92



Fête de la Musique

Nous sommes heureux de vous annoncer le retour de la Fête de la Musique à Pusey.

Organisé par le Comité des Fêtes, l'évènement se tiendra le mercredi 21 juin à partir de 18h devant la Médiathèque. Les commerçants de la commune seront aussi de la fête puisque le restaurant « Ô p'tit Atelier » sera exceptionnellement ouvert et qu'à cette occasion la boulangerie « Du pain à la gourmandise » fermera ses portes un peu plus tard. La buvette sur place sera assurée par l'équipe du comité des fêtes.

Programme :

De 18h à 18h45 les boléros de L'école de musique de PUSEY

De 19h à 20h : Prestation de Siana danse

À partir de 20h : Aurélien Mongey qui interprètera un répertoire varié avec des chansons populaires qui invitent les participants à chanter. Avec la participation des membres de la chorale hospitalière de Vesoul sans oublier la participation du guitariste Théo VITTE et du DUO Arietis

Si vous souhaitez faire partie de la programmation n'hésitez pas à contacter Marylène du comité des fêtes au 06 08 57 34 15.

Pusey  **21 Mercredi JUIN 2023**
À partir de 18h00

FÊTE DE LA MUSIQUE

Place Charles de Gaulle (vers la Médiathèque)

- > **Aurélien MONGEY**
Chansons populaires
- > **Théo VITTE**
Guitariste compositeur
- > **Duo ARIETIS**
Guitariste chanteur
- > **Siana danse (19h)**
École de danse de Pusey
- > **Les Boléros (18h)**
École de musique de Pusey
- > **Diverses Animations...**
Choristes, karaoké, jeux sur tablettes...
- > **Scène ouverte...**
Renseignements au 06 08 57 34 15

Buvette
Assurée par le comité des fêtes

Restauration
avec nos commerces locaux :

- Restaurant « Au p'tit atelier »
- Boulangerie « Du pain à la petite gourmandise »

Affluence record au vide grenier

Le vide grenier de Pusey organisé par le comité des fêtes de Pusey, s'est déroulé le dimanche 30 avril et le moins que l'on puisse dire est que ce fut un véritable succès. Le soleil était de la partie et les allées de l'évènement pleines à craquer. Beaucoup sont repartis les bras chargés de bonnes affaires. C'était également pour de nombreux visiteurs l'occasion d'une sortie dominicale et conviviale en famille. Un grand bravo au Comité des Fêtes qui a cette année encore, relevé le défi épaulé efficacement par de jeunes nouveaux membres.

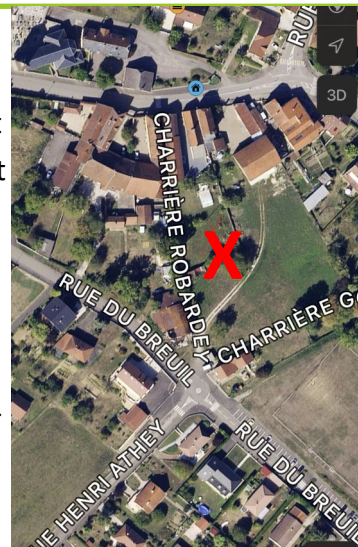
Merci à tous.



Jardin pédagogique

La commune met à disposition des enfants de l'école de Pusey, un jardin écologique et pédagogique d'environ de 500 mètres carrés dont 50 mètres carrés cultivables. Il est situé vers le rond-point de la rue du Breuil et de la rue Henri Athey, avec un accès par la Charrière Robardey.

Auparavant animé par France Nature Environnement 70, cette année la commune a fait le choix d'orienter cet apprentissage avec des bénévoles du village : Pascal PETITJEAN, Christian GROSJEAN et Jean PETRIGNET, nous les remercions pour leur investissement hebdomadaire, chaque vendredi après-midi, auprès des enfants.



Ce jardin répond aux besoins de créer le lien intergénérationnel, de les amener à une bonne compréhension de la biodiversité, de donner du sens au système du vivant, de comprendre le lien entre la nature et l'humain et d'adopter les comportements vertueux visant à en prendre soin.

Fin avril, les enfants sont allés à la pépinière puséenne Rousselle acheter les plants de légumes accompagnés de leur maîtresse et de nos jardiniers bénévoles. Ils ont ensuite planté leurs légumes avec enthousiasme et curiosité.

Cette activité ludique doit permettre aux enfants de trouver du plaisir pour cultiver au naturel, de faire pousser et entretenir leur culture, de savourer des légumes sains et voir la nature s'éveiller au fil des saisons. Mais aussi d'avoir des gestes écologiques en arrosant avec l'eau de pluie récupérée dans des bacs, de protéger son jardin avec l'association de légumes et fleurs, d'apprendre à connaître et accueillir les petits insectes et animaux du jardinier.



Réfection du parking du cimetière



Le revêtement du parking du cimetière a été rénové avec la pose d'une émulsion et gravillons par l'entreprise Roger Martin.



Rétrospective du gala des « Siana Danse »

Les Siana danse ont donné leur gala annuel ce samedi 27 mai. Comme à son habitude, Anaïs Guedin la présidente de l'association a su mettre en valeur chaque danseuse et danseur lors de cette belle soirée. Les trois catégories d'âge se sont succédées sur la scène (Les petit(e)s, les ados et les adultes), entre chorégraphies soutenues ou encore démonstrations de pompon bien exécutées. Le public chaleureux a passé un excellent moment. Les danseuses et le danseur étaient tous fiers d'avoir pu briller sur la scène de la salle François Villon.



C'était la semaine de la parentalité

La semaine de la parentalité s'est déroulée du 22 au 26 mai à Pusey.

Cet évènement organisé par l'accueil de loisirs de Pusey a ravi les petits comme les grands. Au programme de cette semaine, un atelier bien-être parents/enfants animé par Charline Beauté, des activités manuelles pour les petits et grands, un concert de musique où on a vu se trémousser les enfants et les parents.

Il y en avait pour tous les goûts ! Les activités furent propices à des beaux moments de partage privilégiés entre parents (ou grands-parents) et enfants. Un grand merci à toute l'équipe de l'accueil de loisirs qui a fait de cet évènement un pur moment de bonheur.

Services périscolaires : nouvelle tarification à compter du 1er septembre 2023 :

Dans un souci de simplification et de cohérence, le Conseil Municipal du 10 mai 2023, a voté une nouvelle tarification des services périscolaires.

Le tarif est basé sur quatre tranches (en fonction du quotient familial de chaque foyer, c'est-à-dire le salaire brut du foyer fiscal divisé par 12 mois).

TRANCHES	QUOTIENT FAMILIAL (QF)
1	QF ≤ 543 euros
2	543 euros ≤ QF ≤ 1193 euros
3	1194 euros ≤ QF ≤ 3255 euros
4	QF ≥ 3256 euros

Selon la tranche à laquelle vous appartenez, le tarif suivant sera appliqué pour **les jours d'école** :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Chaque heure d'accueil	1,44 euro	1,52 euro	1,60 euro	1,68 euro
Repas scolaire*	5,65 euros	5,90 euros	6,20 euros	6,50 euros

* soit une hausse de 3% pour les repas.

Selon la tranche à laquelle vous appartenez, le tarif suivant sera appliqué pour **les mercredis ou pendant les vacances** :

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Demi-journée sans repas (4 x heure d'accueil)	5,76 €	6,08 €	6,40 €	6,72 €
Journée sans repas (7 x heure d'accueil)	10,08 €	10,64 €	11,20 €	11,76 €
Repas scolaire	5,65 €	5,90 €	6,20 €	6,50 €

Ces tarifs seront mis en application à compter du 1^{er} septembre 2023.

Habitat Seniors

La commune de Pusey a lancé une démarche pour identifier les besoins en logement des personnes âgées via un questionnaire en avril 2022, nous remercions la population pour son retour.

Elle nous a permis de mieux connaître les besoins en matière d'habitat et d'aider la collectivité à élaborer une réponse locale adaptée.



53 questionnaires ont été retournés, dont 41 concernant des couples, ils montrent ainsi l'intérêt pour un projet d'habitat seniors sur la commune.

Globalement, les tranches d'âge entre 65 et 84 ans se sentent concernés par ce projet soit 69.81 %. 83.02% sont prêts à occuper un logement plus petit, à changer de logement, car l'actuel n'est plus adapté, trop grand ou demande trop d'entretien, pour un loyer compris en 500 et 700 euros pour 35.85% d'entre eux, les autres allaient de moins de 500 euros à plus de 1100 euros.

Le type d'habitat serait idéalement une maison individuelle de plain-pied ou éventuellement un appartement mitoyen. Les avis sont partagés selon l'âge ou la composition du foyer (couple ou seul(e)), pourquoi ne pas prévoir les deux types d'habitat ?

Majoritairement, le logement serait constitué de 2 chambres, un débarras/cellier et une place de parking. Tous les logements seniors seraient équipés individuellement d'une cuisine / kitchenette, d'une toilette et d'une salle de bain.

Au niveau des extérieurs, 43% souhaiteraient un jardin individuel, 13% un jardin collectif, pourquoi ne pas prévoir les 2 si la surface le permet ?

Pour le jardin collectif, il serait peut-être sympathique qu'il soit animé également avec les enfants de l'école de Pusey, ainsi le lien social et intergénérationnel serait maintenu.

Les services souhaités seraient dans ce projet :

- La présence quotidienne/sur place d'un professionnel d'accompagnement au service de tous
- La possibilité d'une salle équipée et conviviale en commun pour les activités culturelles et autres
- Le système de transport partagé (ex: mini-bus)
- Un équipement de matériels d'assistance (téléalarme, téléassistance...)
- Une aide au ménage
- Une aide aux repas

Le manque de logements seniors "hors EHPAD" permettant de continuer à bien vivre en maintenant un lien social devrait encourager notre commune à mettre en œuvre un projet adapté et innovant permettant de continuer à bien vivre à Pusey.

Ce questionnaire d'enquête n'est qu'une première approche quant à la faisabilité du projet, sa réalisation étant à envisager à moyen termes (2 à 3 ans).

Cérémonie du 8 mai et repas des Anciens



Sous un soleil radieux, vous êtes venus nombreux pour commémorer le 8 mai autour du monument aux morts. Les écoliers ont entonné magnifiquement la Marseillaise en mémoire de nos anciens combattants.

Et c'est dans une ambiance toujours très conviviale que nos seniors, avec les membres du Conseil Municipal ont pu se retrouver autour du traditionnel repas.



Gratuité scolaire 2023-2024 :

La municipalité renouvelle sa participation à la gratuité scolaire pour les enfants de Pusey scolarisés de la sixième jusqu'à 18 ans, un bon d'achat de 25€ par enfant scolarisé sera envoyé par La Poste.

Ce bon est utilisable chez quatre commerçants :

L'Habillement du Professionnel « Le Rialto » rue des Bains à Vesoul,

Centre E. Leclerc Zone Oasis à Pusey,

Bureau Vallée Zone Oasis à Pusey,

Plein ciel Burologia Zone Technologia à Vesoul.

Rentrée
2023-2024

TRANSPORT SCOLAIRE GRATUIT!

de la maternelle à la terminale

Ouverture des inscriptions le 7 juin sur vesoul.fr

Pensez à vous inscrire avant le 31 juillet pour avoir votre carte dans les délais

INSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT OBLIGATOIRES

pole.jeunesse@vesoul.fr ou 03.84.78.64.38

Fauchage raisonné

Les bords de routes sont fauchés par mesure de sécurité ; mais lorsque cela est possible une largeur est conservée pour la biodiversité.

Le fauchage raisonné c'est « Faucher ce qu'il faut, comme il faut, quand il faut ! ». Plus précisément, c'est un ensemble de pratiques destinées à rationaliser le fauchage afin que les enjeux environnementaux et économiques soient intégrés aux objectifs de sécurité et de viabilité du patrimoine routier.



Déchetterie de Pusey - Rue du Bois Mourlot - 03 84 76 02 11

Important : Le badge est obligatoire et l'accès est refusé 10 minutes avant la fermeture.



Horaires d'été,
du 1er mars au 31 octobre
du lundi au samedi :
8h30 – 12h / 14h – 18h



Rappel pour les affouagistes :

Les portions d'affouage devront être retirées du bois au plus tard pour le samedi 31 juillet 2023 au soir.



Période estivale de juillet et août

Le secrétariat de la Mairie restera ouvert aux horaires habituels sauf les samedis (10h-11h et 13h30-16h30).
La permanence des élus est maintenue sur RDV préalable. Le mardi de 18h à 19h. Le samedi de 10h à 11h30
La Médiathèque sera fermé du 1er au 22 août inclus.



Sècheresse

La Préfecture dans son arrêté du 17/03/23, appelle chacun à adopter une attitude responsable en matière de consommation d'eau. Depuis le début de l'année, le cumul des précipitations est déficitaire sur le département. Le débit des cours d'eau baisse régulièrement et certains commencent à franchir des seuils de vigilance.

Le site Propluvia permet à tout usager de consulter les zones où des mesures de restriction ont été prises.

À retrouver sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>



Civisme

En respect pour le voisinage, les arbres, arbustes et haies en limite de propriété ou débordant sur la voie publique doivent être taillés. Les déchets verts doivent être impérativement déposés à la déchetterie. Si les contrevenants ne remplissent pas leurs obligations, la Commune se verra dans l'obligation de faire intervenir une entreprise et d'adresser la facture aux personnes concernées.

Les feux sont formellement interdits !

Bruit :

Les horaires à respecter pour les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, sont les suivants :

Jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

L'entretien des trottoirs :

C'est une nécessité évidente pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. L'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique :

Désherbage, démoussage compris ramassage, balayage, entretien des végétaux (taille des haies, élagage, enlèvement des herbes et chardons au pied des murettes...)

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines et les masques sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants. Il est demandé aux propriétaires de respecter scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Stationnement :






Il est rappelé que par arrêté municipal, il est formellement interdit de stationner sur les trottoirs. Les forces de l'ordre seront sollicitées pour sanctionner les contrevenants.

Containers ordures ménagères et recyclage : Les bacs verts et jaunes doivent être sortis la veille et **rentrés** après le passage des services. En aucun cas, ils ne doivent rester sur l'espace public.

Pour l'enlèvement des « monstres » ou encombrants : dernier vendredi de chaque mois avec une inscription en mairie obligatoire jusqu'au lundi précédant le vendredi de ramassage.

LA CARTE AVANTAGES JEUNES

Composé de :

-  **UNE CARTE** individuelle et personnelle, valable partout dans la région
-  **UN LIVRET** : c'est LE guide de référence qui contient toutes les offres locales et les meilleures offres des autres éditions
-  **UNE APPLICATION SMARTPHONE** pour rester connecté et profiter de tout, partout, tout le temps
-  **UN SITE INTERNET** pour tout savoir sur la carte Avantages Jeunes & découvrir l'intégralité des offres
-  **UN ESPACE PERSO** pour découvrir les nouveautés et bénéficier d'offres supplémentaires toute l'année



valable 1 an, à partir du 1^{er} septembre, elle permet de bénéficier de centaines de remises et de dizaines de gratuités partout en Haute Saône et en Franche Comté, pour la culture, le sport, les loisirs, les voyages, la vie pratique et le shopping

soit au total plus de **560 offres** dans le département, l'accès à plus de **3000 réductions** en Franche-Comté, près de **50 domaines d'activités** couverts et plus de **400 partenaires**
Et de **nombreuses nouveautés à découvrir tout au long de l'année** sur le site internet www.avantagesjeunes.com

<

Comme chaque année, la Commune de Pusey a décidé de renouveler son action en faveur des jeunes.

Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'offrir dès septembre prochain, la carte Avantages Jeunes aux jeunes habitant la Commune de Pusey au 01/09/2023 et scolarisés du collège à la fin des études supérieures et également aux jeunes en recherche d'emploi jusqu'à 25 ans (L'appréciation de la scolarisation et de l'âge se fera en date du 01/09/2023).

Si vous souhaitez bénéficier de cette opération, vous devez retourner ce coupon de réservation rempli et accompagné d'une photo d'identité à la Mairie de Pusey.

Impérativement avant le 31 août 2023.

Les coupons réponses reçus après cette date ne pourront être pris en compte.

Je réserve ma carte

**AVANTAGES
JEUNES**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Ville :

N° tel portable :

Email :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur être sous le statut suivant (case à cocher) :

Statut : collégien lycéen étudiant apprenti demandeur d'emploi

Signature

Pièce à joindre : photo d'identité (avec nom, prénom au dos)

Nouvelle enseigne

Un nouveau magasin a ouvert ses portes le mercredi 24 mai dans la zone Oasis.

Jysk est une chaîne danoise de magasins spécialisés dans le mobilier et les articles pour la maison. Jysk est le plus grand distributeur danois à l'échelle internationale. Au total, l'entreprise a 2 586 magasins dans 50 pays et plus de 22 000 employés.

Bienvenue à son équipe dirigeante.




MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les **cambrjolages**,
les **bons réflexes!**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.
Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

 [ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur)
 @Place_Beauvau

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS **BUVEZ DE L'EAU**

-  **Évitez l'alcool**
-  **Mangez en quantité suffisante**
-  **Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**
-  **Mouillez-vous le corps**
-  **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches**
-  **Préférez des activités sans efforts**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Jeux pour l' été

Et si on s'y retrouvait pour une partie derrière la salle polyvalente....



1

d'



P



Le Conseil Municipal de Pusey vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

